



Evaluation des premiers résultats des programmes opérationnels régionaux FEDER-FSE de Normandie et de leur contribution aux objectifs de la stratégie Europe 2020

Synthèse – Septembre 2019

Teritéo
TERRITOIRES EN MOUVEMENT

En partenariat avec

ASTER Europe 
Appui stratégique et technique à l'action européenne en région

Dictys  Conseil

Qu'est-ce que le FEDER ?

Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) vise à améliorer l'attractivité des territoires en développant leur accessibilité numérique et en favorisant le développement durable. Il accompagne les mutations économiques notamment en stimulant les dépenses de recherche et développement dans les PME. Ce fonds contribue à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. Doté d'une enveloppe de **413 M€ de crédits européens pour la période 2014-2020 en Normandie**, le FEDER finance notamment :

- des aides directes aux investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME) afin de créer des emplois durables
- des infrastructures liées notamment à la recherche et l'innovation, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et aux transports
- des instruments financiers (fonds de capital-risque, fonds de développement local, etc.) afin de soutenir le développement régional et local et favoriser la coopération entre les villes et les régions

Qu'est-ce que le FSE ?

Le Fonds Social Européen (FSE) est le principal levier de l'Union Européenne pour la promotion de l'emploi. Il finance des projets dans les pays de l'Union aux niveaux local, régional et national. Sur la période de programmation 14-20 en Normandie, le FSE a été doté de **87 M€ de crédits européens** permettant de soutenir plusieurs des 4 objectifs thématiques de la stratégie (OT 8 à 11) :

- Promouvoir des emplois durables et de qualité, et favoriser la mobilité de la main d'œuvre
- Promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et contre toute forme de discrimination
- Investir dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie
- Renforcer l'efficacité de l'administration publique

A. Les objectifs de l'évaluation

LA METHODE



L'analyse des données de performance du programme (bilan des réalisations, expertise fiabilité données, analyse prospective indicateurs)



Des entretiens avec les gestionnaires (15) et une trentaine de porteurs de projets du FEDER et du FSE ;



Valorisation des projets au travers de 30 fiches études de cas ;



Enquête en ligne à destination de l'ensemble des porteurs de projet des 2 programmes opérationnels ;

A mi-parcours (début 2018), la Région Normandie a souhaité conduire **une évaluation des premiers résultats des programmes opérationnels FEDER-FSE** dont elle est autorité de gestion depuis 2014. Ces travaux évaluatifs ont été confiés aux cabinets Teritéo, Aster Europe et Dictys Conseil, avec pour objectifs principaux :

- > Analyser tous les axes des programmes opérationnels des anciens territoires haut-normand (Eure / Seine-Maritime) et bas-normand (Manche, Orne et Calvados) tout en dégagant des tendances à l'échelle de la nouvelle région Normandie ;
- > Analyser la contribution des programmes normands aux objectifs de la stratégie Europe 2020 ;
- > Proposer des pistes d'amélioration et servir de base de travail à la Région Normandie pour :
 - Optimiser la programmation 2014-2020
 - Tirer les premiers enseignements pour la période de programmation 2021-2027

B. Etat d'avancement : Une dynamique satisfaisante, en dépit d'un démarrage tardif

Le contexte régional de fusion des Régions a engendré, à l'image de la plupart des autorités de gestion métropolitaines, un retard de démarrage de la programmation 2014-2020. A moins de deux ans de la fin du programme, **la dynamique financière sur les 2 programmes régionaux FEDER-FSE apparaît plutôt satisfaisante**. Avec un taux de programmation FEDER de **60,5% pour le PO bas-normand** et de **50% pour le PO haut-normand** au 31 décembre 2018, **la Région Normandie se situe dans la moyenne haute des taux d'avancement au niveau national** (7^{ème} région au regard du taux de programmation FEDER).

Au cours de la dernière année de programmation, **53,8 millions d'€ d'aides ont été attribuées à des porteurs de projet au titre des programmes** : concrètement, cela a permis de cofinancer **591 opérations à travers le FEDER et 45 via le FSE**.



La dynamique de programmation et les efforts de l'autorité de gestion impulsés sur la certification ont permis l'atteinte des objectifs en matière de dégagement d'office. En Basse-Normandie, de nouvelles aides ont pu être attribuées dans le domaine des instruments financiers (ex. Normandie Participations). **Sur l'année 2018, une forte accélération de la programmation a pu être constatée**, alors que l'année 2017 avait été marquée par un ralentissement global. En effet, les paiements s'élevèrent à 36,6 M€ et ont ainsi été deux fois supérieurs à ceux payés au 31/12/2017 pour le PO Haute-Normandie. Concernant le PO Basse-Normandie, la dynamique globale se confirme conformément à l'année précédente avec 18,5 M€ de crédits européens qui ont pu être versés au titre du FEDER. A l'échelle des programmes, **29% des montants FEDER programmés ont pu être payés aux bénéficiaires du PO Basse-Normandie et 40,8% pour le PO Haute-Normandie**.

C. Des premiers résultats observables à confirmer dans le cadre des évaluations d'impact...

Le bilan de l'avancement des programmes s'avère positif avec une nette accélération de la programmation sur les 2 dernières années, en dépit de disparités en fonction des thématiques (R&D, compétitivité, numérique, tourisme, ...).

Les programmes opérationnels constituent un soutien clé pour la **recherche**, l'**innovation** et le **développement des entreprises** au niveau régional au travers des objectifs thématiques 1 et 3¹.



Environ 44 M€ ont été programmés en faveur de la recherche publique en Normandie. A l'échelle de la Basse-Normandie, les acteurs régionaux ont priorisé les interventions du FEDER en direction des actions visant l'accroissement des capacités matérielles et humaines dans le domaine de la RIS 3. Pour exemple, le projet **ONCOTHERA** a été soutenu par le PO FEDER-FSE Basse-Normandie : il vise la constitution d'un réseau normand d'innovations thérapeutiques en oncologie. Sur le périmètre haut-normand, l'accent a davantage été porté sur l'amélioration des capacités et de la lisibilité de la recherche au niveau national et international.

Les actions ciblées sur le développement des infrastructures de recherche concernent des projets conséquents affichant un coût total éligible moyen d'environ 600 000€, générant des effets sur le territoire (visibilité / image, emploi). A titre d'exemple, le projet de **Plateforme d'acquisition de ressources marines**, porté par l'Université de Caen, pour un coût total programmé de 3,1 M€ a permis de **doubler le nombre de chercheurs présents sur le site de la station marine de Luc-sur-Mer.**



CONTRIBUTION DU FEDER : A l'échelle des programmes, **164 entreprises ont d'ores-et-déjà bénéficié d'un soutien**² – ce qui confirme une forte dynamique et des effets positifs pour la Normandie.



Sur le volet de l'innovation et de la R&D privée, 20 M€ FEDER ont été programmés. La majorité des financements sont déployés autour de 2 types d'actions :

- > **Les étapes préalables à l'innovation** (sensibilisation, détection de projets à potentiel, mise en relation de partenaires, développement des centres de transfert de technologie, financement de plateaux techniques)
- > **Le financement de projet de Recherche Développement Innovation des entreprises normandes**

Parmi les projets financés, le projet **MedgicNet@Domme** est ciblé sur le développement d'une aide au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie au travers d'un bouquet de services numériques innovants. L'objectif de cette initiative est d'assurer un parcours de vie et de soins coordonnés et le moins coûteux possible pour les personnes âgées, les aidants familiaux et la collectivité. Cette action devrait permettre l'équipement de 4 000 logements dans les cinq prochaines années.



CONTRIBUTION DU FEDER : Plus globalement, des effets marqués en faveur de l'accroissement de la R&D privée et de la diffusion de l'innovation ont été constatés au travers de l'enquête : **près de 90% des bénéficiaires considèrent que le FEDER permet d'accroître fortement ou très fortement la R&D et la diffusion de l'innovation** au sein des structures porteuses.

¹ OT 1 : Renforcement de la recherche, du développement technologique et de l'innovation
OT 3 : Renforcer la compétitivité des PME

² Données fin 2018



Au sujet de **l'enjeu de la compétitivité**, la dynamique visant à densifier le tissu d'entreprise et améliorer la compétitivité du secteur privé a permis de programmer **plus de 33 M€ de fonds européens**.

Afin de favoriser la création d'activité, 3 types d'initiatives sont soutenus par les programmes à ce jour :



> **Des actions d'accompagnement d'information et de formation** : soutien aux coopératives d'activité et d'emploi (Crescendo, CREACOOOP, CAE Rhizome, ...), intervention des chambres consulaires en matière de sensibilisation / formation, action régionale visant à proposer aux candidats à la création / reprise d'entreprise un accompagnement personnalisé

- > **Des soutiens financiers en direction du créateur / repreneur d'entreprise** (prêt d'honneur, soutiens ADIE, Normandie Participations, etc.)
- > **Des interventions visant à favoriser le développement des PME locales à partir de la mobilisation d'instruments financiers** (Impulsion Développement, Normandie Participations)



CONTRIBUTION DU FEDER : 147 entreprises ont déjà bénéficié d'un soutien en Normandie et 77 entreprises ont été accompagnées par le FEDER pour lancer de nouveaux produits sur le marché. L'effet levier du FEDER concernant le lancement de nouveaux produits est confirmé par les résultats d'enquête menés auprès des bénéficiaires : **plus d'1 porteur de projet sur 2 estime que les actions cofinancées par le FEDER vont permettre le lancement d'un produit nouveau pour le marché Normandie** (produits technologiques, nouveaux services). En revanche, peu d'interventions visant à faciliter l'introduction de produits nouveaux ont été initiées à ce jour.



Sur le **numérique**, le programme soutient tant **le développement des usages du numérique** que **le déploiement du Très Haut Débit** (volet infrastructures) sur le périmètre bas-normand, dans le cadre de l'axe 1 « Favoriser la compétitivité de la Haute-Normandie par la promotion de la recherche de l'innovation et de l'économie numérique » et de l'axe 2 du PO bas-normand « Développer l'offre numérique du territoire » s'inscrivant dans l'objectif thématique n°2¹.



Le choix du soutien aux infrastructures pour améliorer la couverture du THD du territoire répond au constat d'**une insertion relativement limitée dans les réseaux des TIC de certains territoires bas-normands** (présence de « zones blanches » dans la Manche, l'Orne et le Calvados). L'enjeu est de doter l'ensemble du territoire régional d'un accès au moins de 30 Mb/s.

30 M€ de FEDER ont été programmés en Normandie sur la priorité du numérique, dont 18 M€ pour des projets d'infrastructures en faveur du déploiement du réseau THD sur le territoire. **Plus de 59 000 prises FTTH ont été raccordés dans la Manche, l'Orne et le Calvados**. En outre, **les objectifs de raccordement des sites prioritaires sont sur le point d'être atteints**. Les plans d'actions initiés par l'Etat et les collectivités et les moyens financiers déployés démontrent que la majorité de la population normande sera couverte par le THD en 2023 : **objectif affiché de raccorder 100% des habitants de la grande région Normandie d'ici 2025**.

¹ OT 2 : Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication

La majorité des projets soutenus visent à développer des services numériques et leurs usages. Ils peuvent être à vocation « non-marchande » (e-administration à travers le déploiement d'une gestion électronique des documents, mise en place d'Espaces Numériques Mobiles, création de tiers-lieux, ...) ou « marchande » en lien avec les stratégies d'innovation régionales (projet Conecto d'Usine Digitale, projet de « cloud souverain »). Ainsi, **31 nouveaux services (et/ou téléservices) ont été mis en ligne depuis le début de la programmation.**



Pour illustration, le projet des **Espaces Numériques Mobiles**, porté par FODENO-Le Havre et lancé en 2015, vise à apporter des infrastructures numériques dans les zones blanches du territoire et un accompagnement aux usages pour les publics fragilisés et les plus éloignés des outils numériques.

CONTRIBUTION DU FEDER : Plus largement, l'enquête conduite auprès des bénéficiaires rend compte du rôle moteur du FEDER sur ce secteur d'activité : **90 % des bénéficiaires ayant initié une action sur le numérique estiment que la mobilisation du FEDER va permettre d'accroître l'utilisation des technologies numériques à vocation marchande.**



Afin d'accompagner la **transition énergétique**, la Région a programmé 47,76 M€ de FEDER qui ont visé à la réalisation d'investissements dans les domaines :

- > **De la rénovation énergétique des logements collectifs publics** sur 52 sites et de manière plus marginale sur la réhabilitation de haute performance énergétique des bâtiments publics.
- > **De la production d'énergie renouvelable :** Le FEDER a ainsi permis le soutien de sept chaudières biomasse, de quatre unités de méthanisation, de cinq réseaux de chaleur et de 2 opérations de récupération et de valorisation de chaleur fatale en industrie.
- > **Du déploiement de la filière énergie marine renouvelable** par la contribution au projet de constitution de terre-plein portuaires énergie marine renouvelable en grande rade de Cherbourg
- > **De l'animation régionale** en matière de production d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.



Quartier de Hauteville - Lisieux



Parmi les projets financés, le **GAEC ADELINÉ** a créé une unité de méthanisation permettant l'amélioration de la gestion des déchets végétaux et animaux de deux exploitations et la production d'énergie. L'installation produit aujourd'hui 120 m3 de gaz par heure, donnant **une production de 600 kWh, répartie d'une part en production de chaleur** alimentant l'installation et celles des deux exploitations, mais également 6 installations extérieures étendues sur un réseau d'1 km, dont le château de

Blanc Buisson, son orangerie et 3 maisons d'habitation. **D'autre part, elle produit 2 Millions KWh d'électricité vendue** en totalité à EDF.

CONTRIBUTION DU FEDER : Les opérations programmées au titre de la production d'énergie renouvelable représenteront à terme **une capacité supplémentaire de production d'énergies renouvelables de 46,27 MW**. Au 31/12/2018, le FEDER avait par ailleurs, permis à **2 163 ménages de bénéficier d'une amélioration du classement énergétique de leur logement.**



Concernant le **volet touristique et patrimonial**, des actions sont soutenues au sein des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime dans le cadre de l'axe 3 « *Valoriser le patrimoine culturel et préserver le patrimoine naturel haut-normand* » (PO Haute-Normandie) et dans la Manche, l'Orne et le Calvados au travers de l'axe 3 « *Faire de la Basse-Normandie une éco-région attractive* » (PO Basse-Normandie). **Près de 2 M€ de FEDER ont été engagés autour de cet enjeu sur les territoires normands**, soit le cofinancement de 18 projets, dont **4 dossiers en faveur des sites emblématiques bas-normands** (Mont Saint-Michel, Plages du Débarquement) et **14 dossiers en Haute-Normandie pour des soutiens à la valorisation et la préservation du patrimoine**. A échéance fin 2018, peu d'initiatives semblaient intégralement concrétisées.

En revanche, les opérations soutenues sont structurantes et témoignent de premiers résultats : **la campagne de communication « Le Mont Saint-Michel : le merveilleux voyage »** (100 K€ FEDER) et la mise en place de **dispositifs numériques de découverte de l'impressionnisme du musée de Giverny** (35 K€ FEDER). Concernant le projet de communication autour du Mont Saint-Michel, des effets sont attendus : à court terme en termes de retombées presse auprès des médias des principaux pays pourvoyeurs de visiteurs mais aussi en termes de connaissance de l'offre de services et des nouvelles installations par les professionnels du voyage et à moyen/ long terme par une hausse de la fréquentation touristique sur site.



Le FEDER contribue également au **développement de quartiers urbains durables**. 37,85 M€ de crédits FEDER ont d'ores et déjà été programmés en direction de 10 territoires urbains qui ont été sélectionnés sur la base d'une stratégie urbaine intégrée. Il s'agit de la Métropole Rouen Normandie, de l'ancien territoire de la communauté d'agglomération du Havre, des communautés urbaines de Caen La Mer, d'Alençon et de Cherbourg, des agglomérations de Lisieux Normandie, de Flers, de St Lo, de Seine Normandie et de Seine et Eure.

Les orientations données aux fonds européens consistent en un soutien dans les domaines :

- > **Du transport durable** (tramway de Caen la Mer, bus à haut niveau de service à Cherbourg, pôle d'échange intermodal de la Gare Rouen rive droite et aménagements multimodaux à Rouen dans le quartier Saint-Sever Nouvelle Gare) ;
- > **De la conception et l'aménagement de quartiers durables sur l'ancien territoire haut-normand**. A ce titre ont été soutenus l'écoquartier Luciline, le quartier Flaubert et St Sever Nouvelle gare à Rouen. Au Havre, le quartier Danton, après la démolition de la maison d'arrêt fait l'objet d'un projet de requalification concerté avec les habitants, sur lequel le FEDER contribue à l'acquisition de terrains par la Ville et à l'aménagement d'espaces publics.
- > **De la réhabilitation de friches urbaines et de bâtiments existants** : une douzaine de projets ont ainsi pu être soutenus.



A titre d'exemple, dans le cadre de la **reconversion de l'ancien lycée professionnel hôtelier Rabelais à Hérouville-St-Clair** (friche de 6 600 m²), le FEDER a soutenu les travaux d'isolation énergétique du clos et du couvert de ce bâtiment qui présentait un réel enjeu en matière d'efficacité énergétique compte tenu de sa taille et de son fonctionnement permanent.

Cet ancien lycée est devenu **les « Espaces Malraux »** accueillant le Pôle régional d'économie sociale et solidaire, un pôle formation et un pôle culturel composé du conservatoire de musique d'Hérouville. **Environ 75 personnes travaillent dans ce nouveau bâtiment**. Cette réhabilitation **apporte une dynamique économique pour le centre-ville et va contribuer à apporter une image plus moderne de la ville**.

CONTRIBUTION DU FEDER : C'est ainsi plus de **160 hectares** qui seront réalisés à travers les opérations soutenues, **21,5 kms de lignes de transports en commun** qui auront été créés ou améliorées. Ces opérations contribuent, par ailleurs à **accroître la qualité de ville dans les quartiers urbains**.



Une grande partie des opérations mises en œuvre soutiennent **le développement des compétences et des qualifications de la population normande**, en particulier des actifs confrontés à des difficultés d'insertion sur le marché du travail mais aussi des inactifs. Les projets soutenus couvrent une large palette d'interventions qui vise à adapter les parcours proposés aux besoins et à la situation des personnes, notamment des plus fragiles.

A titre d'illustration, une expérimentation pour lutter contre l'illettrisme est conduite sur le territoire de Dieppe. Des opérations sont mises en œuvre pour répondre aux besoins de qualification des personnes en situation de handicap. D'autres opérations visent les publics confrontés à des difficultés de maîtrise de la langue.

Le FSE soutient par ailleurs des démarches d'innovation dans le champ de l'orientation, de la promotion des métiers mais aussi en matière d'ingénierie pédagogique, notamment à l'appui du potentiel des technologies digitales.



La Chambre régionale d'agriculture a ainsi développé avec le soutien du FSE plusieurs outils numériques qui permettent une immersion dans l'environnement agricole pour en découvrir toutes les facettes sans la contrainte du déplacement. Les outils développés ont été présentés à l'occasion du salon national de l'agriculture, permettant ainsi une communication à grande échelle.



**ECOLE
DES TRAVAUX PUBLICS
DE NORMANDIE**
Institut Jean Fréret

L'opération I drop 2015 a permis de développer des modules de formations et des méthodes pédagogiques pour permettre une véritable mixité des publics en formation. Les ressources formatives ont été coproduites et sont en accès libre, les scénarii pédagogiques intègrent l'apprenant comme co-producteur de son parcours. La démarche initiée en Normandie est aujourd'hui en développement au niveau national.

Contribution du FSE : plus de **16 000 participants** ont pu bénéficier d'une action d'appui ou de formation pour les soutenir dans leur parcours professionnel (Hors projets soutenus par l'IEJ). Les personnes à la recherche d'un emploi représentent plus **95 %** des participants.

Dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, plus de 3 400 participants sur 3 678 ont soit obtenu une qualification soit exercent un emploi à l'issue de leur participation à une action. 6 mois après leur sortie de l'opération, 38 % des chômeurs y compris les chômeurs de longue durée et des inactifs à l'entrée de l'action exercent un emploi, soit un gain de 13 points par rapport au taux à la sortie de l'opération (25%).

Dans l'Eure et la Seine-Maritime, à l'issue immédiate de leur participation à une action, 5 866 participants soit 47 % des participants chômeurs et inactifs ont connu un changement positif de situation. 1 759 personnes exercent un emploi au terme de leur participation à une action soit 14 % des participants. Plus de 3 000 personnes ont obtenu une qualification.

6 mois après la participation effective à une action, 21,2 % des chômeurs y compris les chômeurs de longue durée et des inactifs à l'entrée de l'action exercent un emploi 6 mois après leur sortie de l'action, soit un gain de plus de 8 points par rapport au taux à la sortie de l'opération.

D. Les enjeux clés pour la la fin de programmation et de la préparation du programme 2021-2027

A court termes, les efforts de la Région Normandie vont porter sur les initiatives permettant d'optimiser la programmation 2014-2020 (renforcer l'animation sur les mesures les moins dynamiques, envisager des transferts de crédits au profit de mesures ayant fait émerger des besoins importants,....).

Concernant la perspective des nouveaux programmes 2021-2027, les projets de règlements font évoluer les différents objectifs stratégiques : Répartie entre 11 «objectifs thématiques» au cours de la période 2014-2020, la politique de cohésion concentrera désormais ses ressources sur 5 objectifs stratégiques. Le FEDER interviendra dans le cadre des 5 OS suivants¹ :

- OS 1 « **Une Europe plus intelligente** » : une Europe plus intelligente, grâce à l'innovation, à la numérisation, aux mutations industrielles et au soutien aux petites et moyennes entreprises ;
- OS 2 « **Une Europe plus verte** » : une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par l'encouragement d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique et de la prévention des risques
- OS 3 « **Une Europe plus connectée** » : une Europe plus connectée, dotée de réseaux stratégiques de transports et de communication numérique ;
- OS 4 « **Une Europe plus sociale – FSE+** » : une Europe plus sociale, qui donnera une expression concrète au socle européen des droits sociaux et soutiendra les emplois de qualité, l'éducation, les compétences, l'inclusion sociale et l'égalité d'accès aux soins de santé ;
- OS 5 « **Une Europe plus proche des citoyens** » : une Europe plus proche des citoyens, par l'encouragement du développement durable et intégré des zones urbaines, rurales et côtières et des initiatives locales. Le développement urbain intégré resterait néanmoins possible à travers des instruments territoriaux intégrés mobilisant plusieurs OS.

La fin de l'année 2019 et le 1^{er} trimestre 2020 seront consacrés à la préparation de ce nouveau programme.

¹ La Normandie se devra d'allouer au moins 45 % de ses ressources FEDER à l'OS 1 et au moins 30 % à l'OS 2